

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

Index AI : AFR 54/003/2007 – ÉFAI

17 janvier 2007

AU 13/07 Craintes pour la sécurité

SOUDAN Trois villages du Darfour occidental : Bir Dageeg, Sirba et Abu Suruj

Les milices janjawids (qui bénéficient de l'appui du gouvernement) ont menacé d'attaquer trois villages du Darfour occidental, qu'elles soupçonnent, semble-t-il, de soutenir les forces antigouvernementales. Le 15 janvier, des hommes armés faisant partie des Janjawids ont averti des villageois partis chercher du bois de chauffage que s'ils ne quittaient pas leur village sous soixante-douze heures, ils subiraient une attaque. Tandis qu'ils fuyaient vers des villages voisins en emportant leurs objets de valeur, certains villageois ont été volés par des Janjawids. Selon les informations recueillies par Amnesty International, les Janjawids prévoiraient maintenant d'attaquer deux autres villages situés à proximité, aux abords desquels ils seraient en train de se rassembler. Il est fort probable que des civils seront tués si une telle attaque a lieu.

Bien que les soldats de la paix envoyés par l'Union africaine au Darfour aient pour mandat de protéger les civils, ils ont souvent manqué à cette mission jusqu'à présent, même lorsqu'ils avaient été informés de l'imminence d'une attaque visant des civils.

Les villageois menacés appartiennent à l'ethnie erenga. Au cours des trois derniers mois, ils ont subi des attaques répétées de la part des Janjawids. Il semblerait que le gouvernement croie que la plupart des habitants de cette zone soutiennent les groupes armés d'opposition qui ont rejeté l'Accord de paix sur le Darfour.

En 2006, Amnesty International a fait état d'une série d'attaques survenues dans cette région du Darfour occidental. Le 14 décembre 2005, les Janjawids ont attaqué trois villages, tuant 11 personnes. Le 29 octobre 2006, puis de nouveau les 11 et 12 novembre, ils ont attaqué un autre village et tué 67 personnes au total, dont des adultes et des enfants.

Le 9 décembre 2006, au moins 37 personnes ont été tuées et 10 blessées au cours d'une attaque perpétrée par les Janjawids contre un camion transportant des passagers ainsi que du matériel médical. Ce camion se rendait de la capitale du Darfour occidental, El Geneina, au village de Sirba. Plusieurs hommes à cheval, membres des milices janjawids, ont tendu une embuscade au camion et tué son conducteur par balle. Ils ont ensuite lancé une grenade autopropulsée sur le véhicule et mis le feu aux barils de carburant situés à l'intérieur. De nombreuses personnes sont mortes sous les tirs des Janjawids, alors qu'elles tentaient de s'enfuir.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Depuis que le Mouvement pour la justice et l'égalité (MJE) et l'Armée de libération du Soudan (ALS) se sont soulevés contre le gouvernement soudanais au Darfour, en 2003, celui-ci fournit des armes et une assistance aux milices locales, les Janjawids, qu'il utilise contre les rebelles. Le gouvernement et les Janjawids visent délibérément les civils appartenant à des ethnies ou vivant dans des zones considérées comme favorables à l'opposition armée. Quelque 85 000 personnes ont été tuées, environ 200 000 sont mortes de faim ou de maladie après avoir fui le conflit, et plus de deux millions ont été déplacées de force. Certains groupes de rebelles ont également commis des atteintes aux droits humains, notamment en dévalisant des convois et du personnel d'organisations humanitaires. Amnesty International et les Nations unies ont qualifié les attaques perpétrées au Darfour de crimes contre l'humanité et de crimes de guerre.

En mai 2006, les autorités soudanaises et un groupe de rebelles – une faction de l'Armée de libération du Soudan dirigée par Minni Minawi (appelée ALS-MM) – ont signé l'Accord de paix sur le Darfour. D'autres factions de l'ALS et le MJE ont refusé de signer ce texte. Depuis la signature de cet accord, l'insécurité s'est aggravée au Darfour et les homicides, les viols et les déplacements forcés de civils se sont multipliés.

Le mandat des forces de maintien de la paix de l'Union africaine, présentes au Darfour depuis 2004, est de « *protéger les civils confrontés à une menace imminente et se trouvant à proximité immédiate* ». Cependant, il est rare qu'elles assurent cette protection, parce qu'elles ne disposent pas de ressources suffisantes et que leur mandat est limité, selon elles. Le 31 août, le Conseil de sécurité des Nations unies a voté une résolution prévoyant d'envoyer des Casques bleus au Darfour pour qu'ils prennent le relais de l'Union africaine. Le gouvernement soudanais a déclaré qu'il refuserait d'autoriser les Nations unies à déployer des troupes au Darfour, mais a manifesté son accord sur le principe de déploiement d'une force de maintien de la paix composée à la fois de soldats des Nations unies et de l'Union africaine. La composition et la date du déploiement complet de cette force n'ont pas encore été fixées.

ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en anglais ou dans votre propre langue) :

- exhortez la Mission de l'Union africaine au Soudan (MUAS) à déployer de toute urgence des soldats dans la zone où se trouvent les villages de Bir Dageeg, Sirba et Abu Suruj, afin de protéger les civils des attaques des Janjawids ;
- demandez instamment aux autorités soudanaises de désarmer immédiatement les milices janjawids.

APPELS À :

Porte-Parole de la Mission de l'Union africaine au Soudan :

Noureddine Mezni

Courriers électroniques : n_mezni@hotmail.com / n_mezni@yahoo.fr

Fax : +249 183 582206

Formule d'appel : *Dear Mr Mezni, / Monsieur Mezni,*

Ministre de l'Intérieur :

Al-Zubair Bashir Taha

Minister of Internal Affairs

Ministry of Interior, PO Box 281, Khartoum, Soudan

Fax : + 249 183 774339

+ 249 183 776554 (Veuillez préciser : « *FAO Minister of Internal Affairs* »)

Formule d'appel : *Dear Minister, / Monsieur le Ministre,*

COPIES aux représentants diplomatiques du Soudan dans votre pays.

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT. APRÈS LE 28 FÉVRIER 2007, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.

*La version originale a été publiée par Amnesty International,
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni.
La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -
Vous pouvez consulter le site Internet des ÉFAI à l'adresse suivante : <http://www.efai.org>*